

## Questions orales

## L'IMMIGRATION

LES HAÏTIENS—LA PRÉSUMÉE INVITATION D'ENVOYER UNE COMMISSION DE SURVEILLANCE CANADIENNE EN HAÏTI

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné qu'il y a une dizaine de jours M. Lavigne de Montréal qui est allé en Haïti est revenu en confirmant que le président de ce pays avait invité le gouvernement du Canada à envoyer une commission de surveillance, si jamais les Haïtiens devaient être déportés dans leur pays, le ministre est-il en mesure de dire s'il a reçu une telle invitation du président d'Haïti et, dans l'affirmative, quelle est la décision prise par le ministre à ce sujet?

[Traduction]

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Non, monsieur l'Orateur.

[Français]

**M. La Salle:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. J'aimerais demander à l'honorable ministre s'il est disposé à faire une déclaration bientôt, pour qu'on sache où l'on en est en ce qui a trait à la décision finale du gouvernement canadien vis-à-vis des Haïtiens en voie de déportation.

[Traduction]

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, j'ai fait de nombreuses déclarations à ce sujet. La situation n'a pas changé.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

LES CAS DE VERSEMENTS ILLÉGAUX À CERTAINS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES—DEMANDE D'ENQUÊTE

**L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Je la pose en sachant avec quelle rapidité le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a répondu à une demande d'enquête dans la province de Québec. Le ministre prendrait-il personnellement note des faits troublants qui ont entouré l'administration de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies dans l'Ouest? Je veux parler ici du versement de paiements non autorisés à des fonctionnaires au cours de la période électorale, situation sur laquelle le député de Red Deer possède des renseignements. Vu ces faits troublants, le ministre envisagerait-il de demander à M. Howard Wardell qui, pendant 14 ans, a été chargé de l'administration de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, qui travaille maintenant au ministère des Affaires municipales en Saskatchewan, qui a la confiance des agriculteurs et est bien connu pour son honnêteté et son intégrité, de faire enquête sur cette situation très louche?

● (1450)

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Je ne suis pas au courant de la situation, mais je vais bien entendu me renseigner pour déterminer les faits.

**M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Je crois que le sous-ministre de l'Agriculture, M. Williams, est à la veille de prendre sa retraite. Peut-être le ministre pour-

[M. Macdonald (Rosedale).]

rait-il considérer, en étudiant la situation, que ce pourrait être un très bon travail à lui confier parce que lui aussi, je crois, a la confiance des agriculteurs de l'Ouest.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

PÉTROLE—LA POSITION DES É.-U. AU SUJET DE LA RÉDUCTION DES EXPORTATIONS

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. La semaine dernière, au cours de ses entretiens avec le président Ford, où il a été convenu qu'il n'y aurait pas de guerre commerciale entre les États-Unis et le Canada, le premier ministre a-t-il pu obtenir l'assurance précise du président Ford que le gouvernement des États-Unis ne répliquerait pas à la décision du Canada de réduire ses exportations de pétrole vers ce pays?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Le président n'a assurément pas indiqué qu'il y aurait une forte réaction, pas plus qu'il n'a indiqué le contraire. Il semblait désireux de connaître les raisons, les motifs qui nous ont amenés à adopter une certaine position. Il a semblé prêt à les étudier après qu'on les lui ait expliqués, et c'était le but essentiel de ma visite, non pas d'obtenir un engagement ferme, mais de nous assurer qu'il comprenait les bonnes raisons qu'avait le Canada de prendre certaines mesures.

LE PROJET SYNCRUDE—LA POSSIBILITÉ D'ACHAT DE LA PART D'ATLANTIC RICHFIELD

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement fédéral a-t-il entamé des négociations pour l'achat de la part de l'Atlantic Richfield dans la société Syncrude? Et plus précisément, y a-t-il eu des négociations entre le gouvernement fédéral et la société Atlantic Richfield, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta ou encore entre le gouvernement fédéral et d'autres membres du consortium?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, vendredi après-midi, j'ai rencontré le ministre de l'Environnement et le ministre des Mines et Minerais de l'Alberta. Nous avons discuté de la décision de l'ARCO à l'égard du projet Syncrude. J'ai dit que le gouvernement fédéral était prêt à appuyer financièrement le gouvernement de l'Alberta afin que le projet Syncrude ne soit pas abandonné. Bien sûr, j'ai déclaré que le gouvernement fédéral participerait à ce projet uniquement si le gouvernement de l'Alberta y consentait.

Un peu plus tard, j'ai rencontré l'un des autres partenaires du projet Syncrude pour obtenir confirmation de la décision prise par l'ARCO ainsi que des renseignements sur la situation actuelle du projet. J'ai demandé à mes fonctionnaires de rester en contact avec les représentants de la Société Syncrude afin que nous soyons mieux informés des faits concernant ce projet et mieux en mesure d'établir quelle aide le gouvernement fédéral pourra fournir si le gouvernement de l'Alberta est d'accord.